

J'ai besoin d'un ordinateur pour suivre les cours en ligne: que faire?



La première étape est toujours de s'adresser à la direction ou au service social de l'école, que l'on soit parent d'élève ou élève majeur. Plusieurs écoles proposent en effet des prêts d'ordinateurs ou mettent des ordinateurs à disposition pour leurs élèves. Ce n'est pas le cas? Voici quelques ressources à proximité.

1. Lieux accessibles aux élèves pour l'enseignement à distance

À Anderlecht

CDJ/Service Jeunesse

Le Centre de Jeunes, en collaboration avec le Service Jeunesse met à disposition des ordinateurs pour les élèves de l'enseignement secondaire et supérieur, durant les heures scolaires.

Lieu : espace 16 arts au 16 rue Rossini à Anderlecht.

Le CDJ peut également vous proposer une connexion Internet gratuite via Proximus.

Plus d'infos au 02 527 15 73, 0471 77 77 20 ou 0490 523 862

EPN Scheut

Le tout nouvel Espace Public Numérique Scheut vous accueille au 10B Rue Léopold De Swaef. Inscrivez-vous auprès de Monsieur Henrard au 0490 493 765

MAKS vzw

Les élèves qui ont besoin d'utiliser un ordinateur ou qui ont besoin d'imprimer des documents peuvent se rendre chez MAKS vzw tous les mardis et jeudis de 16h à 18h au 110 rue Georges Moreau à Anderlecht. Plus d'infos sur

www.maksvzw.be

Alhambra

L'Espace Public Numérique d'Alhambra est ouvert tous les jours de 9h à 17h au 16, Rue Rossini à Anderlecht.

Réservations par mail via info@amoalhambra.be, via Whatsapp au 0494 48 02 80 ou via Facebook ou Instagram sur le compte amoalhambra

Projet de Cohésion Sociale Albert

L'Espace Public Numérique y est ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 10 à 15h et les mercredis de 10h à 16h au Square Albert 1er, 23 à Anderlecht. Infos et inscriptions au 0488 258 417

Dans d'autres communes de Bruxelles

D'autres communes proposent des lieux accessibles aux élèves et étudiants pour l'enseignement à distance.

La Fédération Wallonie - Bruxelles a répertorié ces lieux dans un document accessible [ICI](#) à la page 5.



3. Acheter un ordinateur à bas prix via une entreprise d'économie sociale

Si vous êtes bénéficiaire du CPAS

Si vous bénéficiez d'une aide du CPAS, que vous avez besoin d'un ordinateur pour vos enfants ou pour suivre vos cours, si vous êtes en ordre de titre de séjour, vous pouvez demander au CPAS un ordinateur par élève scolarisé ou étudiant. **Comment faire?**

Étape 1 : Faites un devis de maximum 250€ auprès d'**une de ces 5 entreprises**:

- ◇ **Ateliers d'Informatique Bruxellois (AIBruX)** en allant sur place
Rue de Laeken 110 à 1000 Bruxelles du lundi au vendredi
- ◇ **CF2D** en appelant au 02 526 28 60 ou en allant sur place
Quai Fernand Demets 55 à 1070 Anderlecht
- ◇ **Névé** en envoyant une demande par mail via frederic.d@neve-edu.org ou
par téléphone au 0479 20 05 31
- ◇ **Oxfam** en s'adressant à Jos Bosmans
jbo@oxfamsol.be ou 0477 04 77 47
- ◇ **Brurec** en prenant rendez-vous au 02 513 81 36



Étape 2 : Remettez ce devis au CPAS en mentionnant votre nom, prénom, adresse, adresse mail (si vous l'utilisez souvent), numéro national, nom, prénom et adresse de l'enfant pour qui vous faites la demande. Envoyez le tout

- ◇ Par mail via service.pas@cpas-anderlecht.brussels
- ◇ Par la poste à CPAS - Service de Participation et Activation Sociale
Avenue Raymond Vander Bruggen 62-64
1070 Bruxelles

Étape 3 : Après un délai d'attente de maximum un mois pour que votre demande passe en comité, vous recevrez un mail ou un courrier avec lequel vous pourrez vous présenter dans l'entreprise dans laquelle vous aviez fait votre devis.

—> **Si vous êtes domicilié dans une autre commune qu'Anderlecht**, adressez-vous au CPAS de votre commune.

Si vous n'êtes pas bénéficiaire du CPAS

Les entreprises d'économie sociale

Vous pouvez également acheter un ordinateur à bas prix par vos propres moyens notamment dans une des 5 entreprises d'économie sociale citées ci-dessus.

Subside spécial COVID

Un subside extraordinaire *spécial COVID* est d'ores et déjà activable. Il permettra aux personnes à faible revenu d'obtenir une aide du CPAS lors de l'achat de l'ordinateur sans être bénéficiaire du CPAS. Adressez-vous au service PAS du CPAS au 02 529 41 52.

Lucia vzw

Vous pouvez bénéficier d'une aide financière grâce à Lucia vzw. Cette organisation vous permettra d'acheter un ordinateur grâce à ses dons financiers proposés sous certaines conditions:

- être domicilié en Belgique (avec nationalité belge ou non)
- présenter des difficultés financières
- être aidé et suivi par un service social (peu importe lequel)
- avoir reçu un refus d'aide financière de la part d'une structure d'aide sociale (comme le CPAS) et pouvoir prouver ce refus.

Vous pouvez contacter Lucia vzw au 02 512 32 37 et par mail via vzw.lucia.asbl@skynet.be

La demande doit se faire via un formulaire introduit par un service social. Cliquez [ICI](#) pour accéder au formulaire.

L'association se trouve Rue de Namur, 86 à 1000 Bruxelles.

4. Besoin d'aide avec votre ordinateur?

Contactez **MolenGeek** pour recevoir de l'aide lors de l'installation de vos programmes!

Mail: lancelot@molengeek.be

Contactez **MAKS** pour être aidé en cas de problème avec votre ordinateur.

Mail: sospc@maksvzw.org en mentionnant votre question, un numéro de téléphone et les heures où vous êtes disponible.



Contactez également **Brusurf** en cas de problème informatique

Mail: brusurf@brucity.be